

**SEANCE CONSEIL MUNICIPAL**  
**14 AVRIL 2017**

*Présidence : Claude HENNEQUIN, Maire*

*Présents : Mr DUVAL Mme DUTHEIL Mr POTET Mme ALLORENT-BRIONNE Mrs LELIEVRE DECOMBE LANGEARD HELAINE Mme VILLAIN Mr EVE Mme SAVARY et Mr LESAULNIER.*

*Absent excusé : Mr LEJEUNE.*

*Absente : Mme PETIT.*

*Secrétaire de séance : Mr Michel DECOMBE.*

**COMPTE DE GESTION ET COMPTE ADMINISTRATIF 2016.**

Le Conseil Municipal approuve le compte de gestion et le compte administratif 2016 qui se traduisent par un excédent global de clôture de 87 720 € pour la section de fonctionnement et un déficit global de clôture de 15 429€ pour la section d'investissement. Le montant des restes à réaliser 2016 s'élève à 13 540€.

Il vote à l'unanimité l'affectation des résultats comme suit : compte 1068 : 28 969€ et 58 751€ en excédent reporté.

**VOTE DES TAUX D'IMPOSITION.**

Suite à l'augmentation des taux par l'intercommunalité et afin que celle-ci soit sans conséquence pour le contribuable, le conseil municipal décide de baisser les taux des taxes directes locales qui sont fixés à : 12,76 pour la taxe d'habitation, 13,78 pour la taxe foncière sur le bâti et 29,79 pour la taxe foncière sur le non bâti. Le produit fiscal attendu s'élève à 112 873€. La perte de produit sera reversée à la commune par la CMB sous la forme d'une attribution de compensation.

**BUDGET 2017.**

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le budget 2017 qui s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 366 035,00€ pour la section de fonctionnement et à 121 099,00€ pour la section d'investissement.

**TRAVAUX.**

-Le devis de la SAS ALLIET Louis et fils concernant la maîtrise d'œuvre pour le logement au-dessus de la mairie est accepté.

-Il est décidé la rénovation de 2 luminaires situés au lotissement du Pont. La participation de la commune s'élève à 2385€. La durée d'amortissement de ces travaux est fixée à 5 ans.

-Le Maire est autorisé à effectuer une demande de subvention au conseil départemental pour aider au financement des travaux urgents qui ont été réalisés à l'église.

**INFORMATION.**

A l'occasion de la semaine durable, Cécile ALLORENT-BRIONNE fait savoir que l'action permettant aux enfants de se rendre à l'école à pied ou à vélo sera renouvelée le mercredi 31 mai 2017. Les enfants seront également sensibilisés au problème de gaspillage alimentaire.

*La prochaine réunion de conseil est fixée au mercredi 31 mai 2017 à 20h30.*